



Djins
d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 160 Juin 2021



Billets doux HoReCa ! | 5



#jemangelocalàNivelles | 3

**Plan communal
de mobilité :
l'enquête publique va
être lancée le 5 juillet !**



Fête de la Musique | 4



Pierre HUART,
Bourgmestre

Depuis le 17 mai, la campagne de vaccination a basculé en phase 2, et concerne la population de plus de 18 ans. Les invitations sont envoyées par âge et de manière décroissante en commençant par les personnes âgées de 64 ans et moins.

En date du 25 mai, 50 % de la population wallonne de 18 ans et + est vaccinée avec au moins une dose et 18 % ont eu une vaccination complète.

A Nivelles, quelques chiffres

Pour le moment, la Ville de Nivelles est en tête des 27 communes du Brabant wallon pour la vaccination complète (2 doses) des 18 ans et plus. En ce qui concerne les 65 ans et plus, nous sommes 4^{ème}.

Plus que jamais, il importe de mobiliser toutes les forces vives pour, ensemble, atteindre une couverture vaccinale optimale.

La vaccination n'est pas obligatoire mais quand on regarde l'évolution du nombre de malades, on peut déduire qu'elle a un rôle décisif. La vaccination représente à la fois une protection individuelle significative et une protection pour la collectivité, en particulier pour les publics les plus à risque.

Soulignons aussi que même vacciné.e, les gestes barrières restent d'application ! Les Nivellois.e.s le savent et les appliquent correctement par solidarité et je m'en réjouis.

Des solutions de **mobilité** vers les centres de vaccination peuvent être obtenues en formant le n° vert **0800/54 621**. Il aide chaque citoyen.ne à choisir le moyen le plus adapté pour se déplacer vers les centres les plus proches. Rappelons la gratuité des transports en commun (TEC et SNCB).

Désignation d'un référent covid-19 dans le cadre d'activités associatives, sportives et culturelles autorisées et dans les secteurs culturel, touristique, des loisirs, des sports ou de la jeunesse

Le référent covid-19 est la personne qui doit veiller à l'application des règles sanitaires au sein d'une structure ou d'une activité déterminée (asbl, collectivité, club de sport, salle de réception, etc.). Les responsables de la structure et/ou de l'activité doivent donc s'assurer que ce

référent covid-19 dispose bien des connaissances relatives aux règles sanitaires !

Toutes les activités - quelles qu'elles soient - doivent se dérouler en présence du référent covid-19. Il n'y a plus d'obligation de transmettre l'identité du référent à l'administration communale, mais bien de la fournir à la première demande d'une autorité ou d'un service de police.

Les voyages

Pour connaître les règles en matière de Formulaire de localisation du Passager, le testing et la quarantaine, je vous invite à consulter la page <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

Plus d'information dans notre prochaine édition.

Continuons à prendre soin de nous et des autres.



3 • Permis de végétaliser
• #jemangelocalàNivelles

4 • Fête de la Musique
• Réouverture du Ciné 4

5 • Billets doux HoReCa

6 • Académie
• Nouveau sac bleu

7 • Bibliothèque locale
• Brevet du cycliste

8 • Tribunes politiques

10 • Conseil communal

11 • Recrutement

12 • Kid's ID
• « De no costè » et
• « Nos Doubleus »

13 • Alzheimer café
• Collecte de livres

14 • Avis d'enquêtes publiques
• PCM

15 • Clownmania
• Aclot-brocantes

16 • Etat civil
• Pharmacies

Nivelles s'oxygène Osez végétaliser !

La Ville lance le permis de végétaliser ! Les citoyens pourront s'impliquer dans la végétalisation des espaces publics communaux et ainsi intensifier les espaces verts sur le territoire.

Ce permis de végétaliser s'inscrit dans la continuité du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et dans le cadre du Plan Stratégique Transversal (PST) communal. Il permet à un particulier - seul ou en groupe, représentant d'une association ou d'une entreprise, direction d'une école - de végétaliser une parcelle de terrain communal. Soit pour embellir son environnement direct (végétaliser sa façade, planter au pied d'un arbre de voirie,...), soit pour dynamiser le quartier, soit pour améliorer le maillage écologique.



Demander le permis de végétaliser

Les services communaux analysent la faisabilité de votre projet et le Collège rend sa décision. Dès l'obtention du permis, le demandeur peut concrétiser son projet tout en assurant son entretien. Règlement et formulaire de demande sur www.nivelles.be.

✉ environnement@nivelles.be
067/88.21.79 - Service
Environnement ainsi que dans le
prochain Gens de Nivelles.

■ **Pascal RIGOT**
Échevin du
Développement durable



Agriculture

Le concours #jemangelocalàNivelles jusque fin juin



Pour la Foire agricole 2021, la Ville de Nivelles et le Comité ont mis sur pied une action originale en ligne pour promouvoir le travail des agriculteurs et les excellents produits du terroir.

L'action #jemangelocalàNivelles

Jusqu'à fin juin, visionnez les recettes des restaurateurs nivellois, préparées avec des produits locaux provenant d'agriculteurs et de producteurs de Nivelles et des alentours.

Les recettes des restaurateurs, vidéos et liste des producteurs locaux sont diffusées sur les réseaux sociaux communaux, sur ceux de la radio nivelloise Ultrason ainsi que sur le site communal www.nivelles.be.

Cinq paniers gourmands à gagner !

Suite à ces cours de cuisine en ligne, vous pouvez, vous aussi, reproduire ou inventer une recette avec des produits locaux. Pour participer au concours, n'hésitez pas à poster photos ou vidéos sur facebook en ajoutant le hashtag #jemangelocalàNivelles. Un tirage au sort parmi les participants sera organisé. A la clé, cinq paniers gourmands d'une valeur de 30€ chacun et composés de produits locaux seront à remporter !

Le concours sera clôturé le 27 juin et le tirage au sort aura lieu le 28 juin 2021. Les heureux gagnants seront avertis par la Ville de Nivelles.



■ **Pascal RIGOT**
Échevin de l'Agriculture

Covid-19 Mesures sanitaires

Un Codeco était annoncé le jour de l'impression de cette édition. Nous vous invitons à consulter www.info-coronavirus.be pour connaître les mesures sanitaires en vigueur contre la propagation de la covid-19.

Masques utilisés : en poche ou à la poubelle !

Trop de déchets dont des masques de protection usagés jonchent la voie publique et parfois les parcelles privées toutes proches. Une amende administrative de min. 200€ sera réclamée aux contrevenants pris en flagrant délit.

Soyons responsables, ne polluons pas notre environnement de vie avec les masques buccaux jetables !

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Fête de la Musique 19 et 20 juin

Cette fois, c'est certain : la Fête de la Musique à Nivelles se déroulera sur scène, en plein air dans le Cloître de la Collégiale Sainte-Gertrude.

Samedi 19 juin

De 18h à 22h, les Dubsiders mettront le feu avec un DJ Set aux petits oignons. Ils seront précédés en première partie par d'autres DJ nivellois.



Dimanche 20 juin

De 14h à 22h, place à la convivialité et à la découverte avec le Corps Musical Nivellois (14h), un concert pour chanter en famille (15h30), 3 groupes sélectionnés dans le cadre de notre scène ouverte (dès 18h) et Los Pepes, les parrains de cette journée, en clôture !



Concerts gratuits.

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

www.ccnivelles.be

■ **Grégory LECLERCQ,**
Échevin de la Culture

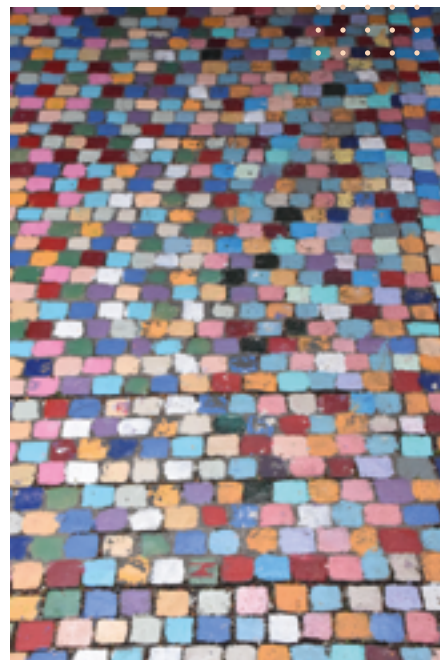
Inauguration du parcours In Situ 26 juin

Le Centre culturel, en collaboration avec la Ville et les 5 comités de quartier y participant, proposent un parcours d'art « in situ ». Lancé fin 2020, ce projet vise à rapprocher l'art du public dans la ville et à relancer les arts plastiques en terre acloote !

Une 1^{ère} réalisation est déjà visible dans le passage souterrain de la gare de Nivelles. D'autres verront le jour dans le courant du mois de juin.

Rendez-vous le **SA 26 juin à 10h** pour découvrir sur une journée, en petit train touristique, le parcours In Situ au travers d'une visite guidée originale et conviviale ! 8,00 € tarif unique. Places limitées. **Réservation obligatoire.**

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.



www.ccnivelles.be

■ **Grégory LECLERCQ,**
Échevin de la Culture

Le Ciné4 a rouvert ses portes le 9 juin !

Après d'interminables semaines de fermeture, le CINÉ4 est heureux de pouvoir enfin reprendre ses activités et retrouver le public en salles !

A côté de quelques reprises de films dont la carrière s'était arrêtée brutalement en octobre, la programmation fait la part belle à une majorité de nouveaux titres particulièrement attendus : The Father (Oscar du Meilleur acteur), Nomadland (Oscar du Meilleur film) ou encore Cruella, le dernier Disney en live action. Suspense, action, comédies aussi ... de quoi passer d'agréables moments détente ! Les enfants devraient trouver leur bonheur avec pas moins de 4 films à l'affiche pour eux dès ce mois de juin.



Au niveau sanitaire, le Ciné4 est équipé d'un système de ventilation à double flux qui renouvelle constamment l'air ambiant avec un apport de l'extérieur, et la capacité des salles est également limitée pour garantir la distance entre chaque bulle de spectateurs.

www.cine4.be

■ **Grégory LECLERCQ,**
Échevin de la Culture

Profitez de l'action summer « Billets doux HoReCa » !



Du 16 juillet au 15 août 2021, les 25.000 chèques HoReCa produits en octobre 2020 en soutien à l'économie de proximité pourront être à nouveau délivrés et utilisés dans le secteur !

Vu la réouverture de l'ensemble des bars et restaurants le 9 juin, le Collège communal a décidé de relancer cette action spécifique pour l'HoReCa. Les chèques HoReCa avaient été « provisionnés » suite à la suspension de l'action après la fermeture de ce secteur suite aux mesures sanitaires.

Les chèques ont une valeur de 5€ chacun et possèdent un QR Code unique que seul le commerçant participant pourra encoder. L'action summer « Billets doux HoReCa » est limitée à 200,00 € TVAC par ménage, soit 40 bons de 5,00 € à recevoir et à dépenser uniquement dans les

restaurants, bars et cafés de la liste. **Les chèques seront valables jusqu'au 15 août 2021 au plus tard.**

La liste des exploitants HoReCa participants sera publiée sur www.nivelles.be et consultable au chalet sur la Grand-Place. Les commerçants inscrits peuvent arborer un sticker aux couleurs de l'action sur leur devanture.

N'oubliez pas de laisser un mot doux au verso du chèque que vous dépenserez !

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

■ **Benoît GIROUL**, ■ **Fabienne GIELEN**,
Échevin de l'Economie Présidente
de l'asbl Nivelles
Commerces

Primes communales de relance

« HoReCa » et
« métiers de
contacts »

Les demandes de soutien octroyées par la Ville pour la relance de ces deux secteurs impactés par la crise sanitaire devaient parvenir pour le 31 mai 2021.

Un montant de 9.900 € à destination des coiffeurs, des soins de beauté, des services de tatouage et de piercing, ou bien entretiens corporels a été octroyé. Le secteur de l'HoReCa a quant à lui perçu 133.000 €.

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin de l'Economie

Marchés

**Marché des
créateurs/
artisans/
producteurs !**
3 juillet



Rendez-vous à la place Emile de Lalieux, de 10h à 18h.
Bienvenue à toutes et tous !

Chaque 1^{er} samedi du mois, rencontrez des créateurs (décoration, bijoux, ...), des producteurs, des artisans ou encore des ateliers (artistique, bricolage, ...) de l'entité. Une belle occasion de jolies rencontres, de beaux dialogues et de découverte de leur travail !

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

📍 www.nivelles.be
067/88 22 05.

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin des Marchés

En pratique, comment ça fonctionne ?

■ Dans les restaurants

À partir de 50,00 € d'additions cumulées* dans les restaurants, dirigez-vous au chalet « Un billet doux entre nous », situé sur la Grand-Place. Vous recevrez deux chèques soutien HoReCa de 5,00 € à dépenser dans les restaurants/bars/café inscrits à l'action.

■ Le chalet

« Un billet doux entre nous »

Rendez-vous sur la Grand-Place près de la fontaine le vendredi et le samedi de 12h à 20h pendant toute la durée de l'action ou jusqu'à épuisement des chèques-cadeaux.

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

📍 et règlement sur www.nivelles.be et au chalet
« Billet doux entre nous ».

■ Dans les cafés/bars

À partir de 25,00 € d'additions cumulées* dans les cafés/bars, dirigez-vous au chalet « Un billet doux entre nous », situé sur la Grand-Place. Vous recevrez un chèque soutien HoReCa de 5,00 € à dépenser dans les restaurants/bars/café participants.

L'Académie de Nivelles : exprimez-vous !

La danse, la musique, les arts de la parole et les arts plastiques : 4 domaines accessibles aux plus petits et aux adultes dès le 1^{er} septembre au centre de Nivelles (av. Albert et Elisabeth 10) !

L'élégance d'un geste, la beauté d'un maintien, la souplesse d'un mouvement, le sens du rythme, la vivacité d'un déplacement, l'esprit de groupe, la complicité avec les partenaires... **la danse classique** est souvent décrite comme une école de la vie... une initiation à l'esthétisme.

-> cours - gratuits - organisés par groupes d'âges 5/7 ans, 7/8 ans, 8/9 ans !

L'Académie propose aussi **d'autres moyens d'expression**.

Dès 5 ans, les enfants peuvent découvrir le dessin et/ou s'ouvrir à la musique (large choix d'instruments et d'orientations musicales). Dès 8 ans, les cours de théâtre proposent différentes disciplines liées à la scène. Aussi accessibles aux ados et aux adultes !

Les cours sont gratuits jusqu'à 12 ans (financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Entre 12 ans et la fin des études, le droit d'inscription est de 76€, et pour les adultes de 190€ (sauf exemption pour raison sociale).

Alors, si vous cherchez LA source d'épanouissement de la rentrée prochaine, celle qui vous procure énormément de plaisir tout en vous permettant d'acquérir une maîtrise artistique.

Durant toute la terrible année scolaire 2020-2021, les cours de l'Académie se sont donnés sans interruption, dans le total respect des mesures sanitaires imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles !

📍 www.academie-nivelles.be ou 067/21 62 46 (lundi au vendredi de 13h30 à 20h30, samedi de 8h30 à 14h30 (hors congés scolaires).

■ **Grégory LECLERCQ,**

Échevin de l'Enseignement artistique



Les ateliers réparations vélos nomades se poursuivent

Vous désirez apprendre à effectuer de petites réparations sur votre vélo ? L'atelier nomade est fait pour vous !

L'atelier réparation vélo nomade vient à votre rencontre le SA 19 juin de 10h à 13h (MJ Squad, parvis des Récollets) et le ME 7 juillet de 14h à 17h au quartier Sainte-Barbe (terrain de basket). L'opération se poursuivra jusqu'à mi-septembre, les dates dans notre prochaine édition.

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires. Sous réserve de conditions météo favorables.

📞 0492/20.27.85
nivelles@gracq.org - GRACQ
ou 0476/80.46.78
nora.issaoui@nivelles.be - Guichet social.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Mobilier urbain interchangeable et connecté : analyse en cours

Ces 1^{ers} aménagements sont destinés à redynamiser le centre-ville en améliorant la convivialité, la fonctionnalité des espaces publics et en l'adaptant selon les périodes, les besoins, les événements...

La Ville de Nivelles a décidé de se positionner en tant que Smart City, désireuse d'améliorer la qualité de ses services à destination du citoyen grâce aux nouvelles technologies.

Suite à l'appel à candidatures lancé par Digital Wallonia, la Ville de Nivelles a été désignée lauréate pour lancer ce projet pilote. Pour une meilleure gestion des espaces publics, elle a

décidé d'installer du mobilier muni de capteur de présence près de l'Hôtel de Ville, sur les places Lambert Schiffelers et Emile de Lalieux. S'en est suivie une consultation citoyenne pour prendre en compte l'avis des citoyens et leur préférence sur les lieux, le choix du mobilier ou les idées d'amélioration des espaces. L'analyse de ces données est en cours.

Une deuxième étude « qualitative » sera réalisée sous peu avec des représentants des différents secteurs nivellois.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous avec les résultats.

■ **Pierre HUART,**
Développement Smart City

Le nouveau sac bleu



A partir du **1^{er} juillet**, vous pourrez trier encore plus grâce au nouveau sac bleu sur la zone de l'intercommunale in BW (Brabant wallon et Braine-le-Comte) ! Un toutes-boîtes explicatif sera distribué par in BW dans les prochains jours.

📍 www.lenouveausacbleu.be

Des nouvelles de la bibliothèque locale !



La bibliothèque locale publique est à votre service dans le respect du protocole sanitaire.

Le prêt de livres, jeux, revues, livres-audios, mangas... est toujours disponible au premier étage, ainsi que la grainothèque. Au rez-de-chaussée, la salle de lecture d'étudier (WiFi gratuit), photocopier vos documents, lire, consulter les journaux. A l'Espace public numérique « Gens-clic », il est possible de vous connecter à internet, rédiger et imprimer vos travaux, ou participer à nos formations.

Une chaîne YouTube !

Si les animations ne sont pas encore à l'ordre du jour, la chaîne YouTube propose des histoires racontées, des tutoriels de bricolage pour les petits et les grands, des recettes, des coups de cœur pour ados... à découvrir sans tarder !

www.bibliotheque-nivelles.be

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

Les Mardis secs de la Bibliothèque

Les mardis de juillet et d'août de 15h à 16h, s'il fait sec, les livres descendent dans le parc de la Dodaine pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants et à leurs accompagnants. En plus des lectures, de 14h à 17h, une sélection de livres est mise à la disposition du public.

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

☎ 067/89 26 31

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

« A la gloire de nos pères » Soirée littéraire au bout du fil 13 juin

De Shakespeare à Kafka en passant par Pagnol, Balzac ou Amélie Nothomb, les pères seront les héros de cette soirée littéraire !

Réservez votre créneau horaire auprès de la Bibliothèque locale, mettez au frais les bières sélectionnées pour l'occasion par notre partenaire « Palais du houblon » et offertes pour toute inscription, et nous nous occupons du reste !

☎ www.bibliotheque-nivelles.be
0494/046 442, Marielle ou
0472/460 791, Sarah.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

Mobilité

Brevet du cycliste

Vu la crise sanitaire, une formule particulière a été créée pour récompenser les 239 élèves qui ont obtenu leur brevet l'an passé et cette année.

A l'initiative du Collège communal et en collaboration avec l'asbl Pro-vélo, ce beau projet a pour objectif de remettre l'enfant en selle et de lui donner les compétences nécessaires pour rouler en sécurité à bicyclette dans la circulation.

Ainsi, les élèves des écoles du Béguinage et de Bornival (2019-2020), puis ceux des écoles de Bornival, Maillebotte, André Hecq

à Baulers, Sainte-Thérèse ainsi que l'Institut du Sacré-Coeur (2020-2021) ont pu bénéficier de ces précieux conseils.

Des bons d'achat seront distribués à chaque élève qui aura effectué la formation et le passage du brevet (5^{ème} primaire), ainsi qu'à ceux qui ont suivi et finalisé la formation lors de l'année scolaire passée (2019-2020). Les bons et brevets seront distribués en classe par le titulaire.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre
en charge de la Mobilité





Construire la Ville de nos besoins !

Ces derniers temps, différents projets immobiliers ont franchi des étapes importantes dans leurs processus de concrétisation ce qui a suscité diverses réactions. Au-delà des considérations spécifiques à chaque projet, nous souhaitons prendre du recul afin d'exposer certains éléments composant notre vision de développement global pour Nivelles.

Notre volonté a toujours été de construire une Ville à taille humaine mais bien consciente des enjeux auxquels elle va devoir faire face dans les années à venir. En effet, en termes de mobilité par exemple, il est essentiel de favoriser les déplacements à vélo ou à pied (ou autres...) en développant de nouveaux logements à proximité de la gare et du centre-ville.

Un autre enjeu pour notre Ville réside dans l'accessibilité aux logements pour les jeunes ménages. De ce côté-là, il nous paraît également important d'augmenter l'offre de logements à Nivelles afin, notamment, de répondre à la croissance démographique de notre territoire.

Notre vision se développe également en étant sensible à la Ville que nous laisserons aux générations futures. C'est ce que nous faisons, par exemple, en assurant la dépollution des sols des sites industriels désaffectés mais également en préservant les véritables éléments patrimoniaux de notre commune.

Notre vision se projette donc largement au-delà de la prochaine échéance électorale en étant réfléchie à plus long terme et toujours consciente des besoins des générations présentes et à venir !

Germain DALNE, Conseiller communal

Pour le groupe Liste du Bourgmestre, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN.



NÉGLIGENCES !

Déjà empêtré dans les litiges l'opposant aux pompiers et au promoteur de la Grand-Place, le Collège communal se prépare à refuser la création d'une école au Val de Thines, alors que celle-ci faisait, dès le départ, partie de ce vaste projet immobilier.

Après six années de discussions, adaptations et autres rapports ayant impliqué de très nombreux intervenants, les membres de la majorité brouillent à nouveau les cartes, quitte à risquer de perdre le subside de la FWB (obtenu en 2018, grâce à l'intervention de ... PluS par la voix d'André FLAHAUT alors Ministre du Budget), et de ce fait, abandonner la construction d'un établissement communal.

Lors du Conseil communal de ce 31 mai, le Collège a émis un avis défavorable sur l'ouverture des voiries, colonnes vertébrales du futur bâti, prétextant que l'emplacement de la future école et de la salle de sports est trop exigu et qu'il faut donner aux élèves plus d'espaces. Retour, donc, à la « case départ ».

A quoi sont dus tous ces attermoissements coûteux en temps, en énergie et en argent. Pour PluS, il est grand temps que ce projet évolue et que la première pierre de l'école soit posée. Pour accélérer les choses nous avons proposé plusieurs alternatives, dont un partenariat public-privé. Mais une fois encore, la majorité balaie d'un revers de la main cette proposition provenant de l'opposition ...

Entre incompréhension et inquiétude, nous attendons une prise de position « constructive », qui respecte les besoins des Nivellois, anciens et nouveaux.

Le comité et les élus de l'USC de Nivelles
Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME, Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy EPIS, Gaëtan THIBAUT, François NOÉ, Louison RENAULT

DÉFI Mobilier urbain interchangeable connecté, il n'en manquerait pas quelques-uns ?

Le 18 mai nous avons appris la mise en place d'un mobilier urbain interchangeable et connecté dans notre ville. Nous saluons bien sûr le fait de voir la Ville de Nivelles être pilote et précurseur en ce domaine.

Mais cela a aussi réveillé une réflexion chez les citoyens et plus particulièrement ceux qui attendent les bus sur notre Grand-Place et ceux qui roulent à vélos.

L'absence d'abribus est comme une arlésienne qui date de la rénovation de notre place.

Depuis près de 10 ans, nos citoyens n'ont aucun abri pour se protéger de la météo capricieuse de notre pays, preuve encore celle de ces derniers mois qui n'a pas été très clément. Ne pourrions-nous pas envisager également un projet qui verrait déjà la mise en place d'abribus temporaires.



Pour une nouvelle vie du Saint-Sépulcre

Nivelles compte désormais un édifice désacralisé au Parvis Notre-Dame. Pour l'heure et à notre connaissance, aucune demande de permis n'a été déposée par le propriétaire. Il n'y a pas encore d'enchères émises par les promoteurs immobiliers pour proposer le nombre le plus élevé possible d'appartements en son sein (ce qui est plutôt une bonne nouvelle). Le bâtiment en question n'est pas non plus sous la menace d'abattage d'arbres ou de suppression de places de parking.

Dès lors, ces problèmes étant écartés, Ecolo Nivelles souhaite attirer l'attention des citoyen.ne.s nivellois.es sur cet édifice daté de la fin du 19ème siècle. Si les activités religieuses n'y seront plus pratiquées, comment pourrions-nous revaloriser cet espace tout en préservant son aspect architectural.

Ecolo Nivelles ne souhaite pas attendre la fin du RER pour aboutir à une réflexion ouverte sur l'édifice. De nombreuses églises ont été restaurées grâce à des idées innovantes et il ne faut pas aller trop loin pour s'en rendre compte : on peut penser à l'église reconvertie en hôtel à Malines ou encore au futur hall couvert polyvalent au Sacré-Cœur d'Ecaussinnes. Entreprises, pouvoirs publics ou groupes de citoyens, chacun.e peut contribuer à la réaffectation des bâtiments inutilisés.

Et vous, quelle nouvelle vie voyez-vous pour le Saint-Sépulcre ? Un restaurant ? Un Nivel'Expo avec des abri-vélos tout autour ? Une auberge de jeunesse ? Le musée du Chat ? Une bibliothèque ? Un marché couvert pour produits locaux ? Faites place à vos idées novatrices ou les plus folles et votez pour vos meilleures propositions/commentaires sur la page Facebook d'Ecolo Nivelles. Parfois d'une simple idée peut jaillir un grand et beau projet.

Fanny CARLIER, Martin BIOT et Nicolas WERTZ,
Coprésident.e.s d'Ecolo Nivelles

Nous comprenons que le litige relatif à cette rénovation est en attente de la fin de la procédure judiciaire mais, comme vous le savez, cette procédure est très longue.

Que pensent les citoyens de ce mobilier connecté interchangeable installé sous leurs yeux mais qui attendent toujours des abribus tant attendus et si utiles ?

Pourrions-nous espérer voir mettre en place un projet qui soit opérationnel avant l'automne prochain afin de protéger de la pluie, du vent, du froid... toutes ces personnes qui, en empruntant les transports en commun, valorisent la mobilité et contribuent à la protection de l'environnement ? Et pour les cyclistes, pourrions-nous espérer des parkings à vélos afin de les motiver à se rendre et à rester dans notre centre-ville ?

Si l'espoir fait vivre, apporter une solution est un vrai défi profitable aux citoyens.

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale
Cédric NOEL,
Président DÉFI Nivelles
Le comité DÉFI Nivelles



MERCI aux citoyens...

Le coup de théâtre du dossier des Récollets et de son parc est exemplatif d'un projet non cadré par la Ville depuis le départ... Laisser le champ libre aux promoteurs « du moment qu'ils tirent une épine hors du pied du pouvoir communal » débouche quasi toujours sur des projets trop denses... et dans le cas des Récollets, vraiment dramatiques pour la préservation d'un lieu à haute valeur patrimoniale. Le parc arboré (espace public jusqu'à sa vente par le comité d'acquisition RW au promoteur) fait partie intégrante de l'harmonie de l'ensemble. Si le promoteur annonce à présent se limiter à un permis pour le bâtiment actuel sans toucher aux arbres remarquables, c'est un revirement complet, et nous le disons sans hésitation, le résultat du travail incroyable et extrêmement bien documenté des Amis des Récollets qui, depuis des mois, mettent en évidence l'intérêt patrimonial et urbanistique du site. Pourquoi y a-t-il si peu d'écoute à Nivelles pour la concertation citoyenne ? Pourquoi, lorsque des riverains sont enfin invités à rencontrer les promoteurs, ont-ils l'impression souvent d'un jeu de dupes puisque la Ville a déjà donné officieusement son accord... et que, par conséquent, leurs demandes de densité moins grande, ou de plus de verdure restent sans réponse ? Pour les Récollets, les riverains, forts de 3.500 signatures de Nivellois, semblent avoir été partiellement entendus, non par le pouvoir communal, mais par le promoteur. L'offre de rachat soudaine par la Ville de l'esplanade reste tout à fait hypothétique... Elle ne changera pas le fait que ce sont les citoyens qui ont pris le sort du patrimoine commun en main ! Merci à eux !

Bernard DE RO et Evelyne VANPEE, Julie GILLET,
Conseillers communaux et du CPAS
Le Président Etienne LAURENT et les membres du groupe cdH Ensemble
<http://www.ensemble-cdh-nivelles.be>

Conseil communal

Séance du 28 juin 2021

Finances

Au terme d'une présentation détaillée du Directeur financier Didier PASSELECQ puis de l'Echevin des Finances Hubert BERTRAND, le compte communal 2020 et la modification budgétaire n°2 (2021) ont été soumis à l'assemblée. La majorité a voté 'pour', les partis de l'opposition se sont abstenus.

Secteur culturel

Après les explications de l'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ, l'assemblée a accepté qu'un subside communal de 83.750 € soit octroyé au Centre culturel de Nivelles asbl pour les projets et partenariats à venir, dans le cadre du soutien aux secteurs de la culture et des arts.

Solidarité internationale

Suite aux candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil consultatif Nord-Sud via les supports communaux, l'Echevin Grégory LECLERCQ s'est réjoui que plusieurs projets de coopération reçoivent un subside (ACDA, MOJOCA, Alliance Kivu et New Vision School) au terme de l'étude des dossiers introduits.

Rénovation de voiries

A propos de l'approbation des conditions et mode de passation pour la rénovation de la rue de l'Athénée, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a précisé qu'il s'agit du renouvellement de la voirie et du réseau d'égouttage (335.914,17 € TVAC) ; une subvention de la Région wallonne de 186.000 € sera octroyée pour ce chantier dans le cadre du Plan PIC. Approbation des conditions et mode de passation pour la rénovation des rues Saint-Jean et des Pêcheurs (227.860,27 € TVAC).

Permis de végétaliser

Au terme d'une présentation de l'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT, les édiles ont approuvé le projet de permis de végétalisation (voir page 3).

Val de Thines

Le Bourgmestre Pierre HUART a d'abord précisé que le projet

n'est pas remis en question : en matière de développement territorial, priorité est donnée par le Collège communal à l'élimination des chancres existants, à l'assainissement des lieux et à leur réhabilitation en quartiers, en particulier pour les sites proches de la gare et de l'hyper-centre.

Ce choix permet aussi de ne pas étendre la ville dans les campagnes et donc de préserver celles-ci et les exploitations agricoles. Pierre HUART a aussi rappelé l'impérative nécessité d'avoir une nouvelle école primaire et une salle de sport conjointes. Suite aux interventions de André FLAHAUT (PluS) et d'Evelyne VANPEE (cdH) pointant certaines hésitations, Germain DALNE (LB) a réagi : le projet mûrit en fonction des avis reçus d'institutions officielles et des réflexions. Pascal RIGOT a exposé les différentes motivations techniques justifiant le refus d'ouverture des voiries : avis défavorables des pompiers pour 3 blocs de bâtiment, pas de connexion avec les futures voiries des phases suivantes et un projet qui ne contribue pas aux objectifs du respect du Décret Voiries. Isabelle BOURLEZ a rappelé que le projet doit intégrer la ZEC et que l'école doit être réalisée dans la phase 1.

Le Bourgmestre Pierre HUART a conclu que, selon les services techniques communaux, le réseau de voiries présenté aux édiles ne rencontrait pas les objectifs du décret « voiries », e.a. en ce qui concerne le maillage de modes doux. La création des nouvelles voiries a été rejetée par 21 votes (LB, Ecolo, cdH et DéFI).

Mobilité

Véronique VANDEGOOR (DéFI) s'est interrogée : la Ville pourrait-elle demander à la Région wallonne une révision quant aux feux de signalisation des boulevards ceinturant l'intra-muros qui ne rempliraient plus leur rôle, notamment avec des conséquences pour la campagne ? Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les soucis rencontrés dans la campagne sont liés au trafic émanant des parcs d'affaires (Nord et Sud). Par ailleurs,

Prochain
Conseil communal



Lundi 28 juin à 20h

Séance publique en visioconférence sur la chaîne YouTube de la Ville de Nivelles via www.nivelles.be, conformément aux dernières mesures sanitaires fédérales et régionales.

ces feux n'ont pas fait l'objet d'une remise en cause dans le cadre de la mise à jour du Plan communal de Mobilité.

Occupation de la voie publique - tarifs des panneaux

Véronique VANDEGOOR a proposé que le tarif des occupations de voirie de moins de 24 heures soit revu à la baisse pour les particuliers. L'Echevin Hubert BERTRAND a expliqué que le système a été rationalisé au mois de novembre dernier, suite aux problèmes rencontrés avec la procédure précédente. Une évaluation sera effectuée d'ici quelques mois.

Coupe d'Europe de football

Véronique VANDEGOOR a demandé les intentions de la Ville si des événements devaient être sollicités par une association. L'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL a expliqué qu'un protocole est à l'étude, le Codeco du 4 juin devrait éclaircir la situation. L'Echevin des Sports Hubert BERTRAND a précisé que rien ne sera organisé par l'association nivelloise Red Lords à court terme, vu le nombre limité de personnes permis au vu des mesures sanitaires.

La vaccination à Nivelles

Aux questions de Véronique VANDEGOOR, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que le taux « 1^{ère} dose » est de 44 % et celui « 2 doses reçues » de 18 %, ce qui porte Nivelles en tête des communes de la Province du Brabant wallon.

Page Facebook Ville de Nivelles

Aux questions de Bernard DE RO (cdH), le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'il a créé personnellement cette page à une période où grand nombre de

mandataires se moquaient des réseaux sociaux. Aujourd'hui, le service Communication rédige nombre d'articles d'informations ; par ailleurs, un partage d'articles de presse suivant la règle de « 1 paragraphe » est effectué lorsque l'article est payant.

Marché des Créateurs et des Artisans

L'Echevin des Marchés Benoît GIROUL a d'abord précisé que les exposants ont été choisis suivant les critères réglementaires. Le retour tant des exposants que des commerçants est positif, le projet continuera comme annoncé.

Site des Récollets - espaces verts

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'il y a un accord de principe du Collège communal sur l'idée de racheter une partie du site. Une réunion avec le promoteur est prévue prochainement.

Litige des pompiers

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que le dossier subit une procédure très longue. Concernant les astreintes, plusieurs pompiers se sont pourvus en cassation, la procédure est en cours.

Cas positifs à Nos Tayons

Lousion RENAULT s'est interrogé quant à cette actualité, tout en soulignant « l'obligation morale » du personnel de ce type de structure à se faire vacciner. La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a confirmé qu'il n'existe pas de disposition contraignante à ce sujet. Le reconfinement des lieux est toujours nécessaire, avec un nouveau testing le 3 juin. Si les résultats le permettent, une ouverture progressive pourrait être envisagée. Quoiqu'il en soit, les gestes-barrière restent d'actualité même en étant vacciné !

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Recrutements



Gradué en communication digitale B1 (H/F/X)

La Ville de Nivelles engage un.e gradué.e en communication digitale. Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé, d'une lettre de motivation et de la copie du diplôme, doivent

parvenir **pour le 12/06/2021 au plus tard** soit par courrier postal au Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, soit via personnel@nivelles.be.

Gradué spécifique en mobilité B1 statutaire (H/F/X)

La Ville de Nivelles recrute un.e gradué.e spécifique en mobilité. Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures accompagnées de votre CV, doivent être adressées, **par recommandé postal**, au Collège communal - Place Albert 1^{er}, 2 - 1400 NIVELLES, **pour le 17/07/2021 au plus tard**, accompagnées des pièces justificatives (extrait acte de naissance - copie du diplôme et du

certificat de conseiller en mobilité si acquis - copie du permis de conduire - extrait du casier judiciaire).

sarah.giot@nivelles.be
ou 067/88 22 58 –
service du Personnel

La Directrice générale,
■ Valérie COURTAÏN

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Occupation de la voie publique via Eaglebe

Toute occupation de trottoir, d'un accotement, d'une voie de circulation, d'une zone de stationnement ou autre à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules atelier, de la pose d'un conteneur ou d'un échafaudage,... nécessite une demande préalable : **une autorisation du Bourgmestre ou du Collège communal est obligatoire.**

■ Toute demande doit être formulée en ligne via la plateforme Eaglebe accessible sur www.nivelles.be.

📞 mobilite@nivelles.be
067/88 21 39 - service Mobilité.

Le nettoyage de parking Roblet aura lieu ce 6 juillet, de 7h à 12h.

Aucun stationnement ne sera possible. Prenez vos dispositions

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Renouvellement du permis de conduire modèle carte bancaire

Les premiers permis de conduire modèle carte bancaire ont été délivrés il y a près de 10 ans et vont bientôt expirer. Pensez à vérifier leur date de validité !



Attention, vous ne recevrez pas de rappel, nous vous invitons à être attentifs aux dates de validité inscrites sur votre permis.

■ Si la validité arrive à échéance, nous vous invitons à venir le renouveler au plus tôt 3 mois et au plus tard 1 semaine avant la date d'expiration ; au-delà, vu les délais de confection, vous resterez quelques jours sans permis valable.

■ Si vous avez encore un permis de conduire en papier, il reste valable jusqu'en 2033 à condition qu'il soit en bon état et que la photo d'identité soit ressemblante. Si ce n'est plus le cas, il est conseillé de le renouveler rapidement, afin d'être en règle avec les permis européens.

Nous vous rappelons aussi que vous devez avoir un permis de conduire valable pour rouler en Belgique et à l'étranger. Certains permis de conduire de + de 30 ans ne sont valables que pour le territoire belge.

■ ppc@nivelles.be - 067/88 21 64, service Permis de conduire.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Un voyage à l'étranger avec votre enfant ? N'oubliez pas la Kid's ID !

La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est pas obligatoire sauf dans le cas où vous quittez le territoire belge avec lui.

Si votre enfant possède déjà un Kid's ID, n'oubliez pas d'en vérifier la validité avant de prévoir votre voyage. Il faut compter environ deux semaines entre la date de commande et la date de délivrance.

Prenez-vous y donc à temps ! Attention, pour les pays hors Europe, un passeport est nécessaire.

■ cartesidentite@nivelles.be
067 88 21 35



■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

CPAS

Bienvenue au Centre d'accueil de jour « Dè No Costé » !

Le Centre d'accueil de jour peut accueillir 15 personnes par jour. Il reste 4 places disponibles !

Très attentif à l'accueil et au maintien à domicile de la personne âgée, le Centre - sis fg de Soignies 85 - prend en charge, pendant la journée, des personnes âgées de plus de 60 ans légèrement et fortement dépendantes physiquement (pour se laver et s'habiller, pour les déplacements et/ou aller à la toilette) ou psychologiquement (désorientées dans le temps et l'espace, diagnostic de démence posé suite à un bilan). Pathologies acceptées : troubles de la mémoire, maladie d'Alzheimer, démences, poly-pathologies associées à l'âge. Les personnes plus jeunes (moins de 60 ans) pourront être ac-

cueillies moyennant une dérogation délivrée par la Région wallonne.

Le Centre de Jour est en liaison fonctionnelle permanente avec la Maison de Repos et de Soins « Nos Tayons ». Transport assuré pour toute personne habitant l'entité de Nivelles (6€ A/R soit 3€ par trajet). Prix : 20€ forfait par journée complète ou demi-journée, comprenant la participation aux activités, le repas de midi et les boissons entre les repas.

■ 067/28.34.10
Géraldine CORNEZ, assistante sociale.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

Bienvenue à la Résidence-services « Nos Doubleûs »

L'endroit propose 12 appartements (environ 50 m²) à une chambre, pour couples ou pour personnes seules autonomes. Il reste 3 appartements disponibles !

Coût : Personne seule : 1.000€/mois. Couple : 1.200€/mois. Les charges sont comprises ainsi que l'appel infirmier 24h/24. Animaux domestiques non admis.

« Nos Doubleûs » est située au 15 rue Sainte Barbe, à proximité du centre-ville et de la Maison de repos et de soins « Nos Tayons ».

■ 067/28.34.10 Monique LARSILLE, assistante sociale.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

Le Dr Hubert BERTRAND à l'Alzheimer Café 21 juin

A l'occasion de la dernière rencontre de l'année scolaire, le Docteur Hubert BERTRAND interviendra et répondra aux questions.



Rendez-vous **le lundi 21 juin 2021 de 14h à 16h** à la résidence Samiette (rue Samiette, 72). Son intervention portera sur « l'évolution de la maladie, la comorbidité et la relation de la famille avec la personne atteinte de démence ».

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

✉ justine.mauquoy@nivelles.be
067/ 88.21.12 - Guichet social.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS
en charge du PCS

Collecte de livres, manuels et matériels scolaires de Infor Jeunes BW

« Tu as bientôt fini ton année scolaire ? Vous êtes une école secondaire de Nivelles et vous avez du matériel scolaire à donner ? ».

Par cette action, Infor Jeunes Brabant wallon cherche conscientiser les jeunes sur la récupération du matériel scolaire et sur la possibilité de les réutiliser. Durant une semaine « portes ouvertes » fin août/début septembre, les jeunes nivellois du secondaire pourront venir chercher le matériel dont ils ont besoin et ainsi leur donner une seconde vie.

Les dons sont à déposer à l'av. Albert et Elisabeth 13 du LU au JE de 10h à 18h et le VE de 10h à 17h.

✉ www.ijbw.be
067/21 87 31.



Nafi THIAM au Meeting européen de la Dodaine Le 19 juin

Nafissatou THIAM

La championne olympique « Nafi THIAM » sera au départ du 200 m lors de la 34^{ème} édition du meeting d'athlétisme organisé par le club nivellois CABW. Le Meeting de Nivelles fera partie de son calendrier de préparation aux Jeux Olympiques ainsi qu'aux championnats de Belgique.

Rendez-vous au parc de la Dodaine pour les autres disciplines entre 13h et 19h.

✉ www.cabw.be

Nouveaux stages
« Natation » et « Glisse
urbaine » de la RCA Sports



Des activités encore plus fun pour vos enfants ... tout au long des vacances d'été !

✉ www.sportsnivelles.be ou
067/84 15 05

■ **Hubert BERTRAND,**
Échevin en charge des Sports

Deux nouvelles centenaires !



Félicitations à Marcelle MAQUE !

L'Administration communale, le Collège et le Conseil communal souhaitent un joyeux anniversaire

à Mmes Léa DURAND et Marcelle MAQUE qui ont célébré récemment leur 100^{ème} anniversaire.

Actualisation du Plan Communal de Mobilité de Nivelles

Le Collège Communal invite la population à participer à l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité de Nivelles qui se déroulera du **05 juillet au 20 septembre 2021**.

Du 16 juillet au 15 août 2021 inclus, l'enquête publique est suspendue suivant les modalités officielles.

Une **PRESENTATION** ainsi que l'ensemble des **DOCUMENTS** de l'étude seront disponibles sur le site internet de la Ville de Nivelles (www.nivelles.be) du 05 juillet au 20 septembre 2021.

Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Mobilité (PCM) ?

Le Plan Communal de Mobilité est un outil de planification de la mobilité à l'échelle d'une commune qui se base sur la concertation des acteurs locaux (citoyens, commerçants, etc.) et sur la prise en compte de l'ensemble des modes de déplacements (personnes à mobilité réduite, piétons, deux roues, transports collectifs, transports individuels, etc.).

Il a été élaboré en trois phases par le bureau d'études Tractebel :



Quels sont les objectifs ?

- Renforcer l'**accessibilité** des différentes parties du territoire communal - en particulier celle des lieux fortement fréquentés -, et améliorer la **mobilité** de tous les utilisateurs qui s'y déplacent, y compris les usagers faibles ;
- Améliorer la **sécurité routière** pour tous les utilisateurs des voiries, et en

particulier celle des usagers faibles ;

- Améliorer la **qualité de vie** en diminuant les nuisances dues au trafic, en améliorant la qualité et la convivialité des espaces publics et en développant un maillage efficace des cheminements doux ;

- Permettre le **développement harmonieux de la commune**, en conciliant les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité.

Pour rappel, un premier PCM a été validé à l'unanimité par le Conseil Communal en janvier 2003. La présente étude constitue l'actualisation du PCM de Nivelles et porte sur l'entièreté du territoire communal.

Le PCM prend en compte **VOTRE AVIS** sur les actions préconisées par le bureau d'études Tractebel.

Toute personne intéressée pourra pendant l'enquête (du 05 juillet au 20 septembre 2021) :

- consulter le dossier **sous format digital** sur le site internet de la Ville de Nivelles (www.nivelles.be)

- consulter le dossier **sous format papier**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, et le mercredi de 14h00 à 16h00 au **Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous** (067/88.22.65).

Le mercredi 08 septembre 2021, le dossier est également , consultable

aux heures suivantes : de 08h à 12h00 et de 14h00 à 20h00, sur **rendez-vous**.

- obtenir des **explications techniques** et/ou **exprimer ses observations et réclamations** auprès du Collège Communal, au plus tard le 21 septembre 2021 à 12h00 :

soit par courrier daté, signé et avec coordonnées complètes : Place Albert 1^{er}, 2 – 1400 NIVELLES

soit par mail, à adresser à : administration@nivelles.be ET mobilite@nivelles.be.

Informations : Service Mobilité – mobilite@nivelles.be – 067/88.22.39

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**,
La Directrice générale
■ **Pierre HUART**,
Le Bourgmestre,

Mesure de soutien aux communes pour les clubs sportifs

Le Gouvernement wallon a mis en place un mécanisme de soutien via les communes pour les clubs sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Une enveloppe de 22 millions € a été réservée pour compenser les subventions accordées par les communes (40 €/affilié dans un club sportif ayant ses activités sur le territoire communal).

Le relevé des clubs sportifs affiliés à une fédération sportive reconnue par la FWB - établi par la Région avec l'AISF - laisse apparaître qu'un total de 398.120,00 € sera octroyé aux clubs sportifs nivellois !

■ **Hubert BERTRAND**,
Échevin des Sports

Garage Sale à Baulers Le 4 juillet



Organisé par l'asbl Du Côté des champs
De 8h à 18h, inscription avant le 26 juin

Sous réserve et dans le respect des conditions sanitaires.

📧 genevievewyns@hotmail.fr
0479/44 65 61

Concert holistique "Healing Resonance" 12 juin



Showcase du label Sound Circles
dès 20h à la Collégiale. En
présentiel ou en Live stream sur
YouTube, faites-vous du bien par
le son !

Sous réserve et dans le respect
des conditions sanitaires.

🌐 www.soundcircles.be

Plateforme du volontariat Antenne de Nivelles

Vous disposez de temps ?
La rencontre des autres
est pour vous une source
d'épanouissement ? Alors,
devenez bénévoles !

Rencontrer les responsables de
la Plateforme du Volontariat est
possible au Guichet Social (rue
Samiette, 72), **uniquement sur
rendez-vous** et dans le respect
des conditions sanitaires.

📞 0495/34 52 46 - Marie-Flore
JALLAY ou 067/88.21.11
Guichet Social.

Clownmania Belgium Festival 2021 3 & 4 juillet



Un événement unique en
Belgique : le clown contemporain,
le clown loyal, le clown burlesque,
le mime et d'autres formes de
comiques visuels seront **au
centre-ville de 10h à 18h**, dans
les rues, au cloître de la Collégiale
et au Waux-Hall !

Des stars belges et internationales
(Elastic & Francesca, Housch-ma-
Housch, Joanes, ...) raviront toute

la famille, des petits-enfants aux
grands-parents.

Spectacles gratuits en rue et sur
réservation au Waux-Hall. Un bar
artisanal, des animations de rue et
un marché artisanal « L'univers du
clown » seront aussi de la fête !

🌐 www.clownmania.be

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

Tourisme

Les Aclot Brocantes de retour !

Rendez-vous **les dimanches
11 juillet, le 8 août et le 12
septembre** pour chiner les
bonnes affaires et les objets



rares sur la Grand-Place et dans
les rues avoisinantes, de 7h à
16h.

Sous réserve et dans le respect
des mesures sanitaires.

🌐 www.tourisme-nivelles.be
ou 067/21 54 13 -
067/84 08 64.

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ**
Administrateur-Délégué de l'OTN

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Tourisme

Santé

Collectes de sang 21 et 25 juin 2021



La Croix-Rouge de Belgique vous
donne rendez-vous les lundi
21 juin et vendredi 25 juin **au
Waux-Hall de 15h à 19h**.

Attention, les règles d'hygiène
et de sécurité dans le cadre de
la Pandémie Covid-19 restent
d'application :

- distanciation physique (1,50m)
- port du masque obligatoire
- désinfection des mains
- pas de gants

🌐 www.donneurdesang.be.

■ **Hubert BERTRAND**,
Échevin de la Santé

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 mai

MARIAGES

BAWIN Pierre, Nivelles &
VERMORGEN Sandra, Nivelles

CLAES Kenny, Nivelles & **NOIR**
Catherine, Nivelles

KELLER Guillaume, Nivelles &
AGNEESSENS Sophie, Nivelles

MOUSTY Adrien, Nivelles &
BUSCEMI Aurélie, Nivelles

STAMI Christophe, Nivelles &
GHYS Nathalie, Nivelles

DÉCÈS

BERNAERTS Elisabeth, 81 ans

BERTRAND Jean, 90 ans

BIOUX René, 91 ans

BLONDEAU Alphonsine, 86 ans

BOURGUET Jean-Marie, 87 ans

CHARLIER Francis, 74 ans

DE ROM Francine, 94 ans

DE SNYDERS David, 48 ans

DELHAYE de MAULDE Jean,
85 ans

DENIS Alain, 73 ans

ETIEN Luc, 60 ans

EVRAERT Anny, 90 ans

GODEAU Richard, 91 ans

GYSEN Renée, 88 ans

JEUNIAUX Hubertine, 87 ans

LECLERQUE Marie, 90 ans

LEMERCINIER Francine, 93 ans

LEROY Regis, 66 ans

NEYSENS Philomène, 94 ans

PETIT Michel, 87 ans

TALARCZYK Michel, 71 ans

HERREGODS Roger, 89 ans

GARDES Pharmacies

Acclot Pharma Rue du Paradis 101
I 067/21 18 45

Derclaye Rue de Namur, 94
I 067/ 21 31 93

Dufasne Rue de Soignies, 6
I 067/ 21 89 47

Devriese Place des Déportés, 13
I 067/ 21 06 36

Havaux Grand-Place, 49
I 067/ 21 35 13

Maillebotte Sq. des Nations Unies
I 067/ 21 38 26

Multipharma Rue de Namur, 6
I 067/ 21 22 29

MM Grand-Place, 41
I 067/ 21 23 57

Nivelpharma Chée de Mons, 47
I 067/ 21 12 55
(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38
I 067/ 88 84 10

Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de
changement de dernière minute.

📞 www.pharmacie.be ou à la Zone
de Police (067/88.92.11).

Juin |

10. DERCLAYE
11. HAVAUX
12. NIVELPHARMA
13. NIVELPHARMA
14. ACLOT PHARMA
15. MM
16. MULTIPHARMA
17. DERCLAYE
18. VERT CHEMIN
19. MAILLEBOTTE
20. DUFRASNE
21. DEVRIESE
22. VERT CHEMIN
23. MM
24. DERCLAYE
25. HAVAUX
26. DEVRIESE
27. MULTIPHARMA
28. DUFRASNE
29. MAILLEBOTTE
30. MM

La liste pour juillet et août 2021
ne nous est pas parvenue, veuillez
consulter www.pharmacie.be ou
former le 067/88.92.11
(Police locale).

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir
(entre 18h et 8h) et le week-end.

Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 07/07/21

Remise des articles : 18/06/21



Editeur responsable:

Pierre HUART

Bourgmestre

Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction

information@nivelles.be

067/88.22.84

On n'fét ni du bouyon avè des cayaus.

- I On ne fait pas du bouillon avec des cailloux.
- I Pour réussir, il faut en avoir les moyens.
- I Ne pas exiger l'impossible

I faut s'tèni à les couches

- I Il faut se tenir aux branches.
- I Il faut veiller à soi, à sa santé.